

24 janvier 2014  
Français  
Original : anglais

---

**Groupe d'experts des Nations Unies  
pour les noms géographiques**  
Vingt-huitième session  
New York, 28 avril-2 mai 2014

## **Documentation de la session**

### **Note du Secrétariat**

#### **Délais et langues**

1. Les langues officielles de la vingt-huitième session du Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques sont l'anglais, l'arabe, le chinois, l'espagnol, le français et le russe. Étant donné que les moyens disponibles sur place pour la traduction et la reproduction des documents de la session seront limités, les gouvernements sont priés de faire parvenir au secrétariat dès que possible, et au plus tard le 7 mars 2014, sous forme numérique, les documents concernant les questions inscrites à l'ordre du jour provisoire de la vingt-huitième session.

2. Il importe que les gouvernements et les experts respectent les délais impartis pour l'envoi des documents de sorte que ceux-ci puissent être affichés avant la session sur le site Web du Groupe d'experts et sur la page Web de la Division de statistique (<http://unstats.un.org/unsd/geoinfo/UNGEGN/sessions.html>).

#### **Formatage et présentation des documents**

3. Les documents peuvent être envoyés au secrétariat du Groupe d'experts par courrier électronique (voir les adresses ci-après), au format Microsoft Word ou PDF. Il est essentiel qu'ils soient d'une longueur raisonnable et ne comptent pas plus de 10 pages. Le point de l'ordre du jour provisoire (GEGN/28/1) au titre duquel les documents sont présentés doit être indiqué, de même que la ou les résolutions de la Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques dont ils relèvent. Les documents de plus d'une page devront commencer par un résumé d'un ou deux paragraphes. Pour que le calendrier de la session puisse être respecté, certains documents devront être soumis pour information, sans présentation. Pour ceux qui feront l'objet d'une présentation orale, il est recommandé, en raison du temps limité, que celle-ci ne porte que sur les points essentiels.



4. Les dispositions nécessaires doivent être prises à l'avance avec le secrétariat du Groupe d'experts pour toute présentation nécessitant un vidéoprojecteur (les présentations PowerPoint par exemple) ou un autre type de matériel audiovisuel.

### **Rapports des divisions**

5. Les rapports présentés par les divisions au titre du point 4 de l'ordre du jour provisoire devront porter sur des thèmes intéressant l'ensemble des divisions. Comme les rapports nationaux ne font pas l'objet d'un point distinct de l'ordre du jour, les informations s'y rapportant devront figurer dans les rapports des divisions. Certains éléments seront peut-être plus utilement présentés au titre des activités des groupes de travail (ou d'autres points de l'ordre du jour) qu'au titre des rapports des divisions.

### **Rapport sur les travaux de la session**

6. Le rapport sur les travaux de la session sera publié en un seul volume. Les documents techniques reçus dans les délais pourront être consultés sur le site Web du Groupe d'experts.

7. Les coordonnées de la personne à contacter pour s'adresser au secrétariat du Groupe d'experts sont les suivantes :

Cecille Blake  
Division de statistique  
Secrétariat de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information  
géospatiale à l'échelle mondiale  
2 United Nations Plaza, DC2-1678  
New York, NY 10017  
États-Unis d'Amérique  
Adresse électronique : blake1@un.org

Prière de mettre en copie M<sup>me</sup> Vilma Frani (frani@un.org).

---